



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Appels d'offres

Question écrite n° 48324

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué au logement sur les souhaits des professionnels du bâtiment concernant la réforme du code des marchés publics. Les professionnels du bâtiment souhaitent que soit prise en compte l'interdiction des offres anormalement basses et que des moyens soient donnés pour en assurer une détection efficace. De plus ils souhaitent que des critères objectifs soient définis pour permettre l'élimination de toute offre suspecte. Il lui demande donc quelle est sa position par rapport à ces propositions réalistes.

Données clés

Auteur : [M. Warsmann Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48324

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 769